

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 387 - MAI 2023



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Samedi
13 mai
2023

Montigny
fait son

CARNIVAL



Ville de
Montigny
Lès Cœrneilles

6 | **Finances**
Le budget de la Ville à la loupe

9 | **Centre-ville**
La future école se dévoile

10 | **Vidéo-verbalisation**
Reportage au CSU



SOMMAIRE

2

RETOUR SUR

Retour sur les événements du mois d'avril

4

BIODIVERSITÉ

D'où vient l'eau du robinet ?

5

ACTUALITÉS

Carnaval, fête des écoles : tous déguisés en famille !

6,7

DOSSIER

Le budget de la Ville à la loupe

8,10

ACTUALITÉS

Budget participatif, zoom sur la nouvelle école du centre-ville, reportage au centre de supervision urbain

11

VIE ASSOCIATIVE

Les clubs et associations préparent déjà les JO de 2024

12

AGENDA

Le groupe Amzik au Centre culturel Picasso

13

HISTOIRE

Il était une fois... la vie sous l'Occupation

14

TRIBUNES

15

A SAVOIR

N° 387 Mai 2023

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles. Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication, Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : Imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Petits et grands participent à la chasse aux œufs

La Maison des loisirs et de la culture (MLC) a organisé une chasse aux œufs à l'occasion du week-end de Pâques, le 10 avril dernier dans le parc de l'Hôtel-de-Ville, en présence de Jean-Noël Carpentier, maire de la commune. Près de 150 personnes y ont participé et sont reparties avec des cocottes et autres lapins en chocolat.



Une journée dédiée au cadre de vie

Le deuxième salon du cadre de vie de Montigny-lès-Cormeilles s'est déroulé samedi 15 avril parvis Picasso. L'occasion pour de nombreux Ignymontains d'échanger avec les différents services de la Ville, de découvrir les aides et prestations accessibles et de participer aux différents ateliers de création.



Stand-up à Picasso !

Quatre humoristes sont montés sur la scène du Centre culturel Picasso le 15 avril dernier. Une grande soirée de l'humour, entièrement consacrée aux jeunes talents du stand up. Lauréate du 1^{er} tremplin de l'humour de Montigny, Lenzsa Jeanithe, en 5^e au collège Aragon, a eu la chance de se produire en première partie, annoncée par John Sulo.



Quand la musique est bonne...

Plus de 200 spectateurs ont assisté au concert Pop, rock, jazz de l'école municipale de musique, de théâtre et de danse, le 31 mars dernier, au Centre culturel Picasso.



Quatre jeunes services civiques recrutés

Quatre jeunes, dont trois Ignymontains, viennent de signer leur contrat de service civique au service municipal de la jeunesse, en présence de Mohamed Bourouis, adjoint au maire en charge de la jeunesse et de l'insertion. Pendant six mois, ils vont effectuer des missions d'intérêt général et notamment participer aux animations menées dans les différents quartiers de la commune.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

PRIORITÉ À NOS ENFANTS

Notre ville est une commune jeune avec un nombre d'écoliers important. C'est pour cette raison que le budget de la ville consacre une part prioritaire pour l'éducation. Ce sont près de 4,8 millions d'euros investis pour améliorer les locaux scolaires avec, en 2023, le démarrage des travaux de réhabilitation de l'école Georges-Braque et la finalisation de l'étude pour l'extension de l'école Emile-Glay dont le chantier démarrera l'an prochain.

Par ailleurs, vous le savez, nous avons lancé la construction du 9^e groupe scolaire de la ville, qui prendra place sur le boulevard Victor-Bordier à la rentrée 2025 et qui accueillera 14 classes et un accueil de loisirs. Cette école sera au cœur du futur centre-ville.

Vos élus locaux sont très investis sur cette question de l'éducation qui est essentielle pour l'avenir du pays. A ce propos, je tiens à rappeler que je regrette que l'Etat n'arrive pas à endiguer les difficultés du système scolaire au niveau national et notamment à favoriser l'attractivité du métier d'enseignant. Ceci permettrait de lutter contre les problèmes de remplacements dans nos écoles. A notre échelon, nous luttons contre la fermeture de classes et pour que le remplacement des enseignants puisse être assuré rapidement.

Ces combats sont essentiels et il faut collectivement remercier le rôle et l'engagement des enseignants pour l'avenir de nos enfants.

C'est aussi pour mettre en valeur la réussite de nos enfants que nous organisons dans une ambiance chaleureuse et conviviale le futur Carnaval et la fête des écoles qui se dérouleront le samedi 13 mai prochain. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui oeuvrent à cette organisation.

Nous espérons vous retrouver très nombreux pour cette magnifique fête en l'honneur de nos enfants.



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature*).



NATURE & PAYSAGE



D'où provient l'eau du robinet ?

La commune de Montigny-lès-Cormeilles est alimentée depuis le début du XX^e siècle par l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, avec de l'eau issue de la rivière Oise, principal affluent de la Seine.

Montigny-lès-Cormeilles appartient au bassin versant de la Seine. Contrairement à d'autres communes très dépendantes du niveau des nappes d'eau souterraine, Montigny doit son eau potable au cours d'eau de l'Oise. L'usine de Méry-sur-Oise, qui la filtre et la traite, fournit chaque jour environ 158 000 m³ d'eau potable à 880 000 habitants répartis dans 47 communes du nord-ouest parisien dont Montigny. Le risque de sécheresse ? « *Nous contrôlons en permanence le niveau de l'Oise* », rappelle Sylvie Thibert, ingénieur qualité de l'eau et gestion des risques sanitaires au SEDIF (Syndicat des eaux d'Île-de-France), « *pour le moment, les débits sont inférieurs à ce que nous mesurons habituellement à cette période de l'année, mais ça ne veut pas dire que nous aurons des restrictions cet été. On part simplement avec un petit handicap par rapport à d'autres années et il faut par conséquent être encore plus précautionneux et attentifs aux usages de l'eau* ». En 2022, tout le département avait été placé en situation d'alerte, avec des mesures de limitation des usages de l'eau, du 22 juillet au 21 novembre. La préfecture a établi quatre niveaux de gravité, de la simple vigilance à la situation de crise.



3

C'est le nombre de réservoirs d'eau potable « de 1^{ère} élévation » établis sur la commune de Montigny. Deux sont situés rue de l'Arche, un troisième rue Jacques Verniol au village. Ils ont une capacité totale de 64 800m³. « *La topographie de la région oblige à relever l'eau afin d'assurer aux habitants résidant aux altitudes les plus élevées une pression suffisante* », explique Sylvie Thibert,

du SEDIF. Le réservoir de Fort-de-Cormeilles (rue de Verdun), d'un volume de 5 000 m³, assure la réserve de 2^{ème} élévation. Les 78 réservoirs gérés par le SEDIF constituent aussi une sécurité : en cas d'incident sur le réseau ou l'usine de Méry, le syndicat des eaux indique avoir en réserve « environ une journée de consommation d'eau » pour les 133 communes desservies.

La qualité de l'eau contrôlée

Pour garantir la qualité de l'eau, le SEDIF met en avant les nombreux contrôles effectués : 350 000 analyses par an, dont 170 000 sur le réseau de distribution, soit « 1 analyse toutes les 2 minutes ». Pour autant, selon le rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), rendu public le 6 avril dernier, environ un tiers de l'eau potable en France présenterait des résidus de chlorothalonil, un pesticide interdit depuis 2019, à une concentration supérieure à ce que fixe la réglementation. « *Cette molécule n'est pas arrêtée par les filières de traitement conventionnelles* », confirme Sylvie Thibert. « *Par contre, à l'usine de Méry-sur-Oise, qui alimente Montigny-lès-Cormeilles, deux filières de traitement coexistent, dont les eaux sont mélangées en sortie d'usine. L'une est conventionnelle, l'autre est membranaire et parfaitement efficace pour retenir le métabolite du Chlorothalonil. En conséquence, l'eau distribuée par l'usine de Méry-sur-Oise a une concentration inférieure à l'eau de l'Oise, mais qui reste cependant supérieure à la limite réglementaire pour les eaux destinées à la consommation (0,1 µg/L)* ». Pour autant, Sylvie Thibert l'assure : « *les habitants peuvent continuer de consommer l'eau du robinet sans crainte. La limite réglementaire n'est pas établie sur des critères sanitaires. L'eau peut être consommée si la valeur sanitaire, déterminée par les autorités sanitaires sur des éléments scientifiques, n'est pas atteinte. Et les valeurs mesurées sur l'eau produite par l'usine de Méry-sur-Oise sont bien inférieures.* »



5 gestes simples pour économiser l'eau :

- Équiper ses robinets de mousseurs,
- Privilégier les douches aux bains,
- Remplir complètement son lave-linge ou son lave-vaisselle avant usage,
- Laver son véhicule dans un centre de lavage équipé de récupérateurs d'eau,
- Arroser ses plantes avec l'eau de cuisson des aliments, si elle n'est pas salée,



Tous déguisés pour fêter le **CARNAVAL!**

Il y a le carnaval de Rio de Janeiro, de Dunkerque, de Nice... et celui de Montigny ! Après 3 ans d'absence, cette grande fête populaire fait son retour samedi 13 mai prochain. Confettis, jets de poudre de couleurs, bulles géantes... Pour tous ceux qui voudront se joindre à l'après-midi festif et parader, le point de ralliement est fixé, à 13h, rue Auguste-Renoir (parking Louis-David).

Organisé par la commune depuis 2012, le carnaval est un moment de fête, de rencontres et d'animations avec notamment deux fanfares et, en tête de cortège, la Batucada de l'école municipale de musique, sans oublier les chars décorés par les accueils de loisirs. Les carnavaliers déambuleront rue Auguste-Renoir, emprunteront les rues Guy-de-Maupassant, Vincent Van-Gogh puis celle des 24 Arpents et une arrivée prévue aux alentours de 15h école Paul-Bert. Dès la fin de ce convoi exceptionnel, le terrain de l'école se transformera en une immense kermesse pourvue de stand de jeux, d'animations, de structures gonflables pour les petits et les grands. Tir à la carabine, initiation au tir à l'arc, atelier musique, stand du service municipal de la jeunesse, pêche aux canards, trampoline... Aucune des activités appréciées des plus jeunes ne manque à l'appel. De nombreuses autres animations seront proposées par les associations de parents d'élèves, les associations et services de la Ville. Les gourmands ne seront pas déçus puisqu'il est aussi prévu des stands de pop-corn, de crêpes, de gaufres, de gâteaux, de bonbons et de barbes à papa. Venez nombreuses et nombreux assister à cet après-midi festif !

A vos masques, prêts, partez !

Sortez loups, costumes et paillettes et participez en famille à notre grand concours de déguisement. **A l'arrivée du carnaval, vers 15h, à l'école Paul-Bert, un photographe de la Ville vous attendra pour immortaliser ce moment.** La règle est simple : venir déguisés en famille, le thème est libre et la participation gratuite. Les trois familles qui remporteront le plus de « like » sur les réseaux sociaux de la Ville seront valorisées par le biais d'une publication dans le magazine municipal de juin et sur les réseaux sociaux ainsi que le site de la Ville. On compte sur votre participation !



Les gagnants de l'édition 2019.



Questions à **Miloud Goual**

adjoint au maire chargé des affaires scolaires et périscolaires

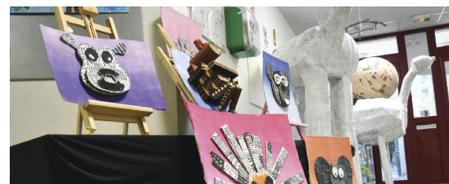
Avez-vous envisagé de ne pas organiser le Carnaval cette année ?

Non. Nous y avions déjà songé l'an passé, mais il était encore trop tôt à cause de la crise sanitaire. Nous nous étions fixés comme objectif de le faire cette année et après 4 ans d'absence, les Ignymontains vont enfin pouvoir retrouver le fol esprit du carnaval et déambuler dans les rues de la Ville. L'édition 2023 sera festive, animée, musicale et très colorée. Le public, qui y assiste à chaque fois très nombreux, pourra retrouver la parade des chars et se couvrir de confettis.

Le carnaval sera ensuite suivi d'une grande fête à l'école Paul-Bert, comment s'est passée l'organisation ?

La fête des écoles est toujours une réussite grâce à la participation et à l'investissement des associations des parents d'élèves de toutes les écoles. Cette année encore, elles ont toutes participé en amont à l'organisation de la fête en partenariat avec les différents services de la Ville. C'est toujours important de pouvoir travailler conjointement et réfléchir ensemble aux stands et aux animations à proposer. Les associations des parents d'élèves ont toujours été investies dans l'organisation de cette fête.

Les accueils de loisirs préparent aussi le carnaval



A l'école Paul-Cézanne, les enfants des accueils de loisirs sont à pied d'œuvre et peaufinent les masques qu'ils porteront le 13 mai prochain. Pour faire participer les parents au projet, le service enfance de la ville propose des ateliers : « l'idée est de les associer au carnaval et de les faire participer à la réalisation de masques ou à la fabrication du char. Des tigres, des lions, des oiseaux multicolores, des gazelles et des girafes devraient investir les rues de Montigny. Chacun fait en fonction de sa créativité », raconte Nabila référente de l'accueil Cézanne. Tous les accueils de loisirs de la Commune travaillent leur propre char et pour le résultat, rendez-vous le 13 mai prochain.

DOSSIER

BUDGET 2023

Ce qu'il faut retenir

La Ville a adopté son budget 2023 le 6 avril dernier.
Il s'élève à 49,6 millions d'euros, dont 16 millions
d'euros dédiés aux dépenses d'équipement.
Voici les éléments à retenir.

→ Un niveau élevé d'investissements

Malgré le contexte actuel, marqué par la hausse du coût de l'énergie, des matières premières et de l'alimentation, la Ville affiche un programme d'investissements des plus ambitieux. Ainsi, le budget d'investissements en équipement passe de 12 millions d'euros en 2022 à 16 millions d'euros en 2023. Parmi les priorités de la municipalité : les écoles et le périscolaire, avec la réhabilitation de l'école Georges-Braque, l'extension du groupe scolaire Emile Glay ou encore la création d'une nouvelle école dans le cadre du projet de centre-ville.

→ L'amélioration du cadre de vie

Un effort conséquent est également fait pour améliorer l'environnement des Iigny-montains. Une enveloppe de 5 millions d'euros est ainsi consacrée aux travaux de voirie et à l'aménagement des espaces verts (ouverture du bois des Feuillantines, végétalisation des cours d'écoles, plantations...).

→ Une fiscalité locale inchangée

Pour la 14^e année consécutive, les impôts locaux n'augmenteront pas.

Plus précisément, la municipalité a décidé de ne pas toucher au taux communal pour la taxe foncière. Pour autant, les bases locatives de la taxe foncière, revalorisées chaque année par l'Etat, augmenteront de 7%, au regard de l'inflation. En ce qui concerne la taxe d'habitation, plus aucun foyer ne la paye cette année sur sa résidence principale.



EN CHIFFRES



22 305

habitants au 1^{er} janvier 2023, selon l'INSEE.



46,5 millions d'euros de budget en 2023

(30,5 millions d'euros de fonctionnement et 16 millions d'investissement).



1128 euros

de dépenses de fonctionnement par habitant à Montigny, contre 1123 euros pour les villes comparables.



154%

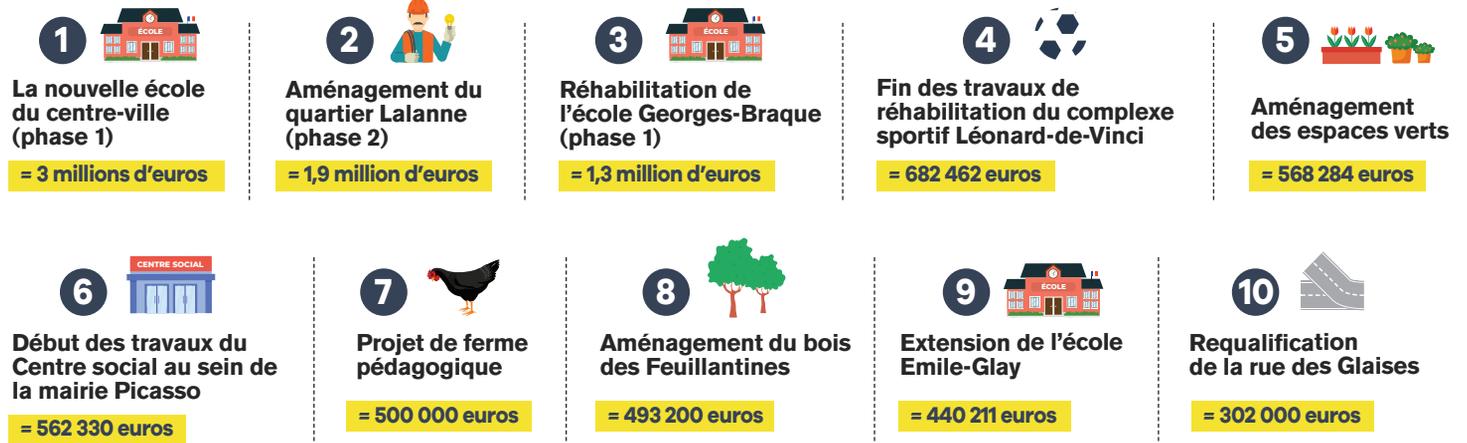
c'est la hausse du coût du chauffage urbain pour la Commune entre 2021 et 2022. La facture d'électricité de la Ville a quant à elle bondi de 38%.



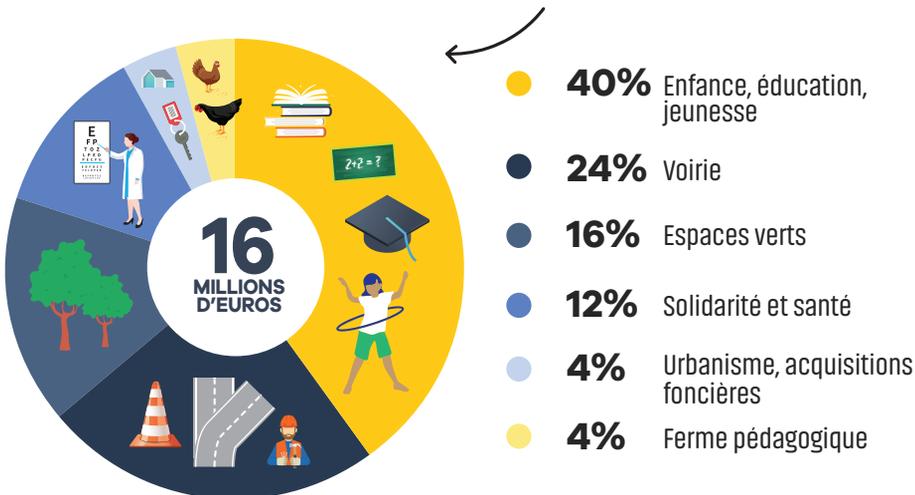
62,6%

c'est la part prévisionnel des dépenses de personnel dans le total des dépenses de fonctionnement. Un chiffre stable.

Les 10 investissements les plus importants en 2023 :



Comment sont répartis les investissements de la Ville ?



Questions à Jacqueline Huchin
Adjointe au maire en charge du personnel et des finances.

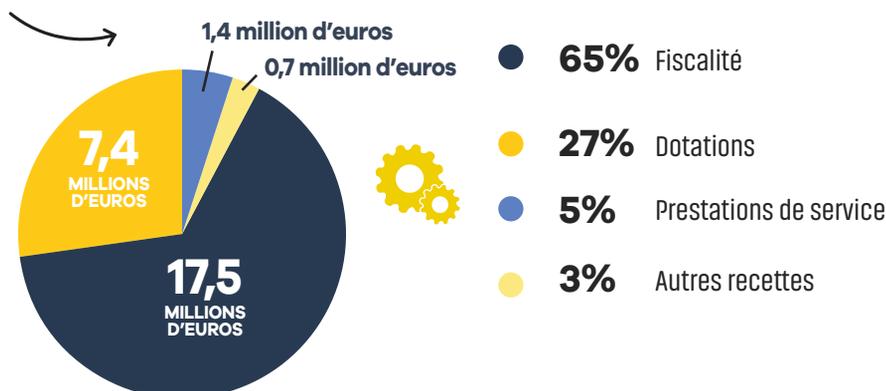
Quelles sont les grandes orientations budgétaires 2023 ?

Nous avons décidé de maintenir un haut niveau d'investissements pour pouvoir poursuivre nos actions d'amélioration du cadre de vie et offrir un meilleur accès aux services publics à la population. Ceci dans un contexte défavorable où les dépenses d'énergie ont fortement augmenté et entraînent des dépenses supplémentaires. Nos trois axes majeurs sont l'éducation, l'amélioration du cadre de vie et la ville durable. Nous allons aussi continuer de renforcer les effectifs de la police municipale, avec le recrutement de quatre agents. Le tout sans augmenter les impôts pour préserver le pouvoir d'achat des Ignymontains.

Comment la Ville parvient-elle à maintenir un tel niveau d'investissement ?

Les projets portés par la municipalité sont pertinents, ce qui nous permet d'avoir le soutien financier de partenaires. Pour chaque projet, nous sommes proactifs pour trouver des mécènes et des subventions, ce qui nous permet d'avoir des recettes dynamiques et de conserver un reste à charge maîtrisé. Par ailleurs, le niveau de la dette est correct et nous faisons des efforts pour maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

D'où proviennent les recettes de fonctionnement de la Ville ?



Budget participatif

4 projets citoyens sélectionnés !

Pour la troisième année consécutive, la Commune a permis aux Ignymontain(e)s de déposer leurs idées innovantes en vue d'améliorer le quotidien du plus grand nombre. Zoom sur les quatre projets retenus cette année.



→ UN « GARAGE » À TROTTINETTES

Pour faciliter le déplacement des adeptes de la trottinette et leur permettre de laisser leur engin en toute sécurité, qu'il soit motorisé ou non, le temps d'aller faire quelques courses par exemple, un rack avec 6 emplacements va être installé parvis Picasso, devant le poste de police nationale. Le stationnement y sera libre et gratuit, à condition de posséder un cadenas ou un câble antivol. Un second point de stationnement est à l'étude avec la communauté d'agglomération à proximité de la gare de Montigny-Beauchamp.

→ DES PANNEAUX SUR L'HISTOIRE DE LA VILLE

En parallèle du projet de musée sur l'histoire de la commune, prévu dans le bâtiment de l'actuel l'Hôtel-de-Ville au village, des panneaux d'informations seront implantés dans les mois à venir pour mettre en lumière des lieux historiques. Ils permettront de réactiver un parcours de découverte de la ville et du patrimoine ignymontain. Des QR code permettront d'accéder à des contenus numériques supplémentaires.

→ UNE NOUVELLE BOÎTE À LIVRES

Une nouvelle boîte à livres sera prochainement mise en place rue de la République, dans un secteur qui n'en possédait pas jusqu'ici, à l'angle de la rue de l'Espérance et à proximité de l'arrêt de bus « République ». Cette boîte à livres sera fabriquée par l'ESAT La montagne et installée par les services de la Ville. Les membres de la commission ont également souhaité qu'un panneau indique plus explicitement le fonctionnement des boîtes à livres. Celui-ci sera fixé sur les 5 boîtes à livres de la commune.

→ DES STRUCTURES DE FITNESS EN PLEIN AIR

L'aire de street workout (entraînement de rue) située devant le centre Ciel, Promenade des Impressionnistes, va s'étoffer d'ici quelques semaines. Trois nouveaux équipements « familiaux » vont rejoindre les agrès déjà installés : un vélo, un vélo elliptique et une station « tai chi » accessible aux personnes à mobilité réduite. L'objectif : permettre au plus grand nombre d'accéder à ce lieu dédié à la pratique d'exercices de renforcement musculaire.

14 projets ont été déposés

dans le cadre du budget participatif 2022-2023, par 13 Ignymontain(e)s. Ces idées citoyennes ont ensuite été étudiées par la commission du budget participatif, composée de 8 habitants tirés au sort sur les listes électorales et celle des usagers du portail Famille. De nouveaux projets pourront être déposés sur le site de la Ville à compter du 5 octobre prochain.



Questions à Isabelle Moser

conseillère municipale chargée
du budget participatif.

Qu'avez-vous pensé de ce troisième budget participatif ?

Nous avons eu un tout petit peu plus de projets déposés, par rapport à l'édition précédente. Cela montre que les habitants commencent à se saisir de l'opportunité qui leur est donnée de déposer des idées qui leur tiennent à cœur. J'ai également apprécié l'implication des membres de la commission. Nous avons organisé trois réunions avant de décider des projets retenus, chacun a donné son avis en écoutant les autres.

A quel moment ces projets verront-ils le jour ?

Comme l'indique le règlement, nous avons deux ans pour réaliser les projets du budget participatif. La plupart des initiatives retenues vont néanmoins être mises en œuvre plus rapidement. Les panneaux Histoire nécessitent un tout petit peu plus de temps d'écriture et de collecte des informations que d'autres projets, mais le travail est déjà amorcé.

C'est vous qui le dites !

« Plusieurs projets n'ont pas abouti pour des raisons de faisabilité ou de frais de fonctionnement trop importants, mais globalement j'ai trouvé les projets intéressants, notamment le stationnement à trottinettes et les panneaux Histoire. Dommage qu'il n'y ait pas eu encore plus de projets déposés ! »

RIM ZARGOUNI,
Membre de la commission
du budget participatif.

« Je m'attendais à un projet important qui allait sortir du lot. Finalement nous avons étudié plusieurs plus petits projets mais qui seront, je l'espère, utiles aux Ignymontains. »

DOMINIQUE BERGER
Membre de la commission
du budget participatif.

LA FUTURE ÉCOLE SE DÉVOILE

Équipement public phare du nouveau centre-ville, l'école sera construite sur trois niveaux (R+2), à l'emplacement de l'actuel magasin B&M, en retrait du boulevard Victor-Bordier. A partir de septembre 2025, elle accueillera sur 5 800 m² quelque 360 élèves, répartis en 14 classes de maternelles et d'élémentaires, ainsi qu'un nouvel accueil de loisirs d'une capacité de 160 enfants.

“



Entretien avec Théodore Badia-Berger

Architecte chef de projet, lauréat du concours de maîtrise d'œuvre du groupe scolaire.

Comment avez-vous imaginé la future école ?

Avant même de penser à son esthétique, à sa forme architecturale et à projeter ses espaces, nous avons eu besoin de comprendre ses usages : comment l'école sera habitée par ses futurs usagers ? De quoi auront besoin les enfants et les enseignants ? Par exemple, nous avons veillé à ce que chaque enfant dispose d'une cour de récréation accessible, sans avoir à passer par un escalier. Il nous semble aussi important que les plus jeunes, de la maternelle jusqu'au CP, aient une cour de plain-pied. Nous luttons contre la standardisation des espaces. Nous ne voulons pas faire de l'école un univers pensé uniquement pour les grands. Il y aura donc des itinéraires ludiques, les fenêtres seront à la hauteur des enfants et les classes seront accolées à des ateliers, qui pourront être partagés par deux classes en même temps.



La future école du centre-ville aura deux étages, en plus du rez-de-chaussée.

Pouvez-vous nous parler de l'architecture de l'école ?

D'une part, elle représente l'ambition de la collectivité en faveur de l'éducation. D'autre part, ce n'est pas seulement la « maison des enfants » mais aussi le lieu du vivre-ensemble. Il y a également un enjeu urbain fort : le nouveau quartier de centre-ville va se constituer autour de cette future école et de son parvis. Elle doit donc avoir un rôle de signal architectural et instaurer un dialogue avec l'espace public. Quand les habitants vont passer le long de la promenade piétonne, il faut qu'ils devinent la vie intérieure de l'établissement, tout en préservant l'intimité des enfants.

Quelles sont les singularités de l'école ?

Elles sont étroitement liées au projet de centre-ville. L'école sera construite sur une parcelle contrainte par un profil urbain du futur quartier assumé. Ce sera donc un bâtiment étagé, avec des espaces extérieurs de qualité. La cour élémentaire se situera au-dessus de l'école maternelle et de la restauration. Les terrasses végétalisées dialogueront entre elles. Autre singularité : le toit végétalisé. Comme l'école sera entourée de bâtiments plus élevés, c'est une manière de proposer aux futurs habitants un paysage qualitatif. Dit autrement, l'école sera également belle et vivante vue du dessus.

Quelles sont ses autres particularités au plan environnemental ?

Nous avons imaginé une école à la fois pérenne et à l'impact environnemental réduit. Cela passe par le recours à des matériaux biosourcés, des façades en bois habillées de terre cuite. Nous avons aussi travaillé sur les orientations et les occultations, pour limiter au maximum sa consommation énergétique future, sachant qu'elle intégrera une part de production d'énergie renouvelable.

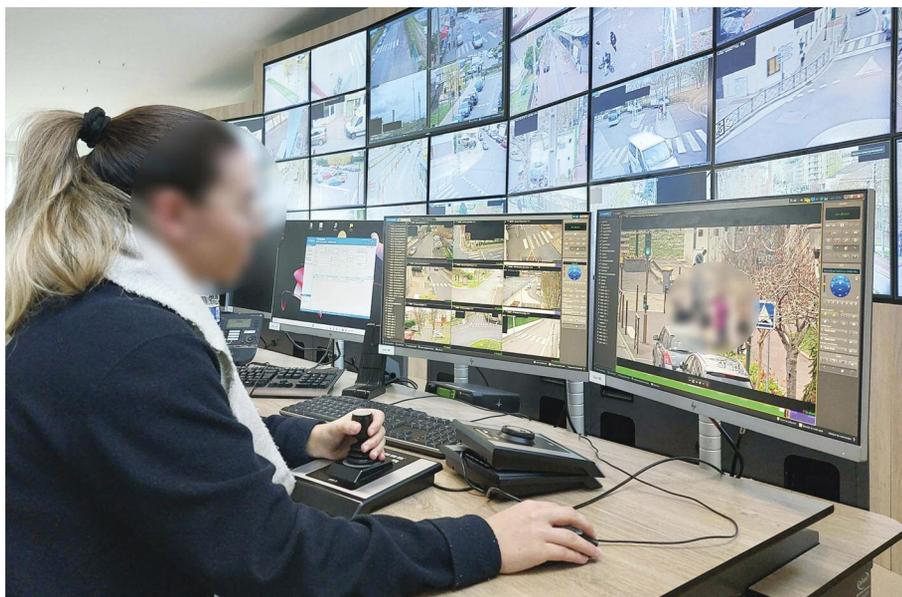
Emplacement de la future école.



Plan guide

Venez découvrir le projet !

La maison du projet du centre-ville, située au 85 boulevard Victor-Bordier, sera ouverte au public vendredi 5 mai de 17h à 19h et samedi 13 mai de 10h à 12h. Vous pourrez y découvrir des focus thématiques et poser vos questions au service de l'urbanisme.



La vidéo-verbalisation cible les infractions routières

Situé dans une petite rue de Franconville, un bâtiment de l'agglomération abrite une salle insoupçonnée, qui semble tout droit sortie d'un film à suspense. Devant le mur d'écrans, les visages sont concentrés. 39 écrans diffusent en direct les images des 484 caméras déployées (34 à Montigny) dans les 15 communes de l'agglomération. Les images sont scrutées par les 33 opérateurs qui se relaient, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, au Centre de supervision urbain (CSU) intercommunal.

Ce vendredi, Mickaël* est le chef d'équipe : « nous cherchons à repérer les comportements suspects et une densité anormale de personnes au même endroit, par exemple. » « Leur mission première est la protection des personnes et des biens. Nous détectons entre 8 et 25 situations problématiques par jour », précise le directeur de police au sein de l'agglomération, « nous sommes en relation radio avec nos collègues sur le terrain et nous pouvons déclencher l'envoi d'une patrouille de police pour effectuer une levée de doute. Le CSU agit aussi en soutien pour guider les interventions des policiers nationaux, de la police municipale et de la police intercommunale. »

Montigny parmi les premières communes à adhérer

Depuis le 1^{er} février 2022, la Ville a également mis en place la vidéo-verbalisation avec plusieurs objectifs : lutter contre le stationnement anarchique, les comportements incivils de certains usagers de la route et améliorer le service rendu aux habitants en favorisant un usage plus respectueux de l'espace public. Même les dépôts sauvages d'ordures peuvent être verbalisés à distance.

Montigny a été l'une des premières communes à adhérer au dispositif, rejoint aujourd'hui par 9 autres villes de l'agglomération. De 8h à 20h, un opérateur du CSU est désigné par le chef de salle pour assurer cette mission. À l'aide d'un joystick, il passe de ville en ville et de caméra en caméra. Il peut aussi zoomer, avoir une vision à 360°... Pendant notre reportage, un automobiliste se stationne justement sur un passage piéton. Nadia*, l'opératrice prend une photo en plan large, une seconde de la plaque d'immatriculation du véhicule et attend 15 secondes pour constater l'infraction et rédiger son PV. L'automobiliste fautif recevra dans quelques jours sa contravention d'un montant de 135 euros... « Les opérateurs vidéo-verbalisent alternativement sur les 10 communes adhérentes au dispositif », souligne l'adjoint au directeur de police.

Résultat : 824 infractions au stationnement ont été vidéo-verbalisées par le CSU depuis février 2022 à Montigny, 69 en mars dernier. « Nous constatons qu'il y a des secteurs où la vidéo-verbalisation a fait chuter significativement les problèmes de stationnement sauvage », assure l'adjoint au directeur de police. La perspective des Jeux Olympiques en 2024 et de l'accueil des délégations américaines au centre



Questions à Dalila Khorbi

adjointe au maire chargée de la sécurité et de la prévention spécialisée

Quel bilan faites-vous de la vidéo-verbalisation un peu plus d'un an après son lancement ?

C'est devenu une aide à part entière pour les policiers et cela nous a permis de diminuer les problématiques rencontrées dans certains quartiers. A Montigny, nous avons demandé au CSU de cibler la vidéo-verbalisation principalement sur les secteurs en tension que sont la gare, le quartier des Francs ou encore devant les établissements scolaires et les commerces, pour faire baisser les incivilités liées au stationnement. Certaines consignes sont données pour discerner des situations complexes comme en ce moment autour de la place Lucy aux heures de pointe en raison de la fermeture provisoire du parking souterrain.

Envisagez-vous d'installer de nouvelles caméras ?

La commune est passée de 31 caméras en 2022 à 34 caméras en 2023. Plus que leur nombre, ce qui est important c'est leur maillage et qu'elles se modernisent régulièrement pour permettre une vision nocturne et à 360°, dans le respect des règles imposées par la CNIL bien sûr, avec notamment les parties privatives qui sont masquées automatiquement. Chaque nouvelle implantation est prévue en concertation avec l'agglomération, dans les zones à forte densité essentiellement où les agents de terrain remontent des besoins particuliers.

départemental de formation et d'animation sportives (CDFAS) à Eaubonne n'inquiète pas outre mesure le directeur : « Nous savons déjà que nous aurons un rôle pivot en matière de vidéo-protection », résume-t-il, « nous constituerons une cellule de crise au CSU et nous serons les yeux des agents sur le terrain. »

* Prénoms modifiés



Des panneaux indiquent les zones de vidéo-verbalisation.

→ Une semaine olympique à l'école Van-Gogh

Afin de promouvoir et faire vivre le label génération 2024, l'école Van-Gogh, en lien avec les associations de la Ville et des clubs de la région, a participé à la semaine olympique et paralympique, du 3 au 7 avril derniers. « Cette semaine vise à promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et à mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'olympisme et du paralympisme », explique Céline Chalmeton, professeure des écoles à Van-Gogh et initiatrice du projet. Tour à tour, les jeunes écoliers ont pu s'essayer au taekwondo, à la boxe, à la lutte, au biathlon ainsi qu'au cyclisme. Une semaine très sportive à moins de 500 jours de Paris 2024.



→ Faites vos jeux le 27 mai



Chaque année, au printemps, la ludothèque organise la fête du jeu. L'occasion de partager un bon moment en famille ou entre amis, de découvrir de nouveaux jeux ou de redécouvrir avec plaisir les jeux de notre enfance. Les petits comme les grands pourront ainsi profiter de jeux en bois, de construction, de manipulation ou encore de jeux de société. Une tombola gratuite sera organisée.

Salle René-Char, de 14h à 18h. Entrée libre. Entrée par la rue Auguste-Renoir

→ Fête paroissiale

L'association paroissiale de Montigny organise, dimanche 4 juin, sa grande fête de l'été. Au programme à partir de 11h, sur le terrain de l'église Saint-Joseph, rue de la République, barbecue, frites et de nombreux stands. Cette fête est un moment de rencontre et de détente, qui rassemble de nombreux habitants du quartier et d'ailleurs. **Entrée libre, ouvert à tous.**

Contact : 06 10 62 35 34 ou 06 63 67 04 54



→ Apprendre à jouer ensemble

Le 11 avril dernier, les CM1 de l'école Paul-Cézanne et l'Institut médico-éducatif (IME) du Clos du Paris ont disputé un match de handball, au COSEC. Le matin, les 36 participants ont suivi des ateliers pour apprendre les bases de ce sport et, l'après-midi, ils ont pu se rencontrer lors de matchs. Une journée de découverte mutuelle du jeu qui permet d'effacer les différences... Organisés par le comité départemental de handball, en partenariat avec le club du Paris (Montigny et Herblay), ces rendez-vous Handensemble représentent un formidable vecteur d'inclusion et de partage.

→ A vos fleurets !

Un grand bravo aux élèves de l'école élémentaire Paul-Bert qui ont obtenu un diplôme à la fin de leur cycle de découverte de l'escrime organisé par la Riposte Igmymontaine.



→ Un bus itinérant contre l'illettrisme

Le bus mobile de l'association CLÉ (Compter, lire, écrire) se stationne, chaque mercredi de 9h30 à 12h, parvis Picasso (hors vacances scolaires). Il reçoit toutes les personnes qui ont des difficultés dans l'écriture, la lecture, le calcul, ou encore dans la maîtrise des outils numériques.

Entrée libre et gratuite.



→ Tir-à-l'arc



Le week-end du 15 et 16 avril derniers, au stade du bois Barraix, a été donné le top départ de la première étape du Run Archery Tour 2023, une compétition nationale combinant le tir-à-l'arc et la course à pied. Au programme de la compétition, les épreuves de l'individuel (4 fois 1000m), du sprint (3 fois 400m) et du relais. En parallèle de la compétition, des courses de découverte ont été organisées par l'association Les Archers de Montigny-lès-Cormeilles pour s'essayer à l'activité.

→ Grande braderie à l'école Emile-Glay



L'association des parents d'élèves d'Emile-Glay organise une braderie samedi 3 juin prochain ouverte à toute la population. Venez nombreux chiner la perle rare et faire de bonnes affaires. Possibilité de restauration sur place. **77 rue Fortuné-Charlot, de 10h à 17h. Entrée libre**

AGENDA

Mai 2023

LUNDI 8

> CÉRÉMONIE DU 8 MAI
Place de la Libération à 11h

VENDREDI 12

> LE RETOUR DE RICHARD 3
PAR LE TRAIN DE 9H24
Centre culturel Picasso à 20h30
Réservations sur www.montigny95.fr

SAMEDI 13

> CARNAVAL ET FÊTE DES ÉCOLES
Rue Auguste-Renoir à partir de 13h
Lire p5

MERCREDI 24 MAI AU SAMEDI 10 JUIN

> COLLECTES DE VOS OBJETS
INUTILES EN PIED D'IMMEUBLE,
en vue d'une boutique solidaire à l'Atelier
du 21 au 24 juin, en partenariat avec
plusieurs associations de la Ville.



SAMEDI 27

> FÊTE DE LA LUDOTHÈQUE
Salle René-Char de 14h à 18h
Entrée libre

VENDREDI 2 JUIN

> CONCERT D'AMZIK
A 20h30 au Centre culturel Picasso.
Réservations : billetterie.ville-montigny95.fr

SAMEDI 3 JUIN

> BRADERIE DE
L'ÉCOLE EMILE-GLAY
77 rue Fortuné-Charlot, de 10h à 17h
Entrée libre

DIMANCHE 4 JUIN

> FÊTE DE LA PAROISSE
Eglise Saint-Joseph à partir de 11h
Entrée libre



AMZIK : LA MUSIQUE KABYLE À L'HONNEUR

AmZik est un groupe de musique et d'expression kabyle, créé par deux frères jumeaux et un ami musicien. Nés en Kabylie, Karim, Nonor et Didine ont grandi dans la musique. Tout a commencé dans ce berceau de Kabylie où ils ont appris à chanter et à vivre sur le rythme des chansons de Idir, Slimane Azem, Matoub Lounès, tout en s'ouvrant sur les musicalités du monde. Entre musique traditionnelle et nouvelles sonorités, le groupe AmZik cherche à s'ouvrir à d'autres

influences, dans le but de lier les musiques de nos racines et d'ailleurs. Un accompagnement riche (bendir, mandole, guitare basse et percussions), de l'émotion, de la poésie, des voix atypiques... le groupe AmZik se situe au cœur d'un héritage d'une grande modernité.

Vendredi 2 juin, Centre culturel Picasso à 20h30 Réservations sur <http://billetterie.ville-montigny95.fr>



**NOMMÉE AUX
MOLIÈRES 2023
DANS LA CATÉGORIE
« MEILLEURE COMÉDIE »**

UNE RÉUNION DE FAMILLE COMME VOUS N'EN AVEZ JAMAIS VUE !

Le Centre culturel Picasso reçoit, vendredi 12 mai prochain, la pièce « Le retour de Richard 3 par le train de 9h24 ». Pierre-Henri réunit sa famille pendant une semaine dans sa maison de campagne pour tenter de se réconcilier avec elle. Mais cette expérience l'entraîne bien au-delà de ce qu'il aurait pu imaginer... Peut-on se réinventer une famille pour réparer la vraie ? Si vous avez des problèmes de communication avec certains membres de votre famille, venez rire avec les comédiens en embarquant dans le train de 9h24 ! Une comédie, à l'humour déjanté, qui va vous réconcilier avec votre propre famille !

Vendredi 12 mai Centre culturel Picasso à 20h30
Réservations sur <http://billetterie.ville-montigny95.fr>



UN LIEU ADAPTÉ À LA PRATIQUE MUSICALE

Un nouvel espace dédié à la pratique musicale a ouvert ses portes, en novembre 2021, au service municipal de la jeunesse (SMJ). Un vrai studio de musique est mis à disposition des musiciens, des groupes mais aussi des curieux. Plusieurs instruments et matériels y sont accessibles : batterie, micro, amplificateurs, console d'enregistrement... Le local est à disposition sur réservation du mardi au samedi. N'hésitez pas à venir pousser la chansonnette et gratter les cordes de votre guitare.

Plus d'infos sur [ww.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) dans la rubrique culture



HISTOIRE

Il était une fois...

MONTIGNY SOUS L'OCCUPATION



A Montigny comme dans toutes les communes de France, des hommes et des femmes ont vécu sous l'Occupation allemande pendant la guerre de 1939 à 1945. La commune était à l'époque un village de près de 3 000 habitants. La plupart d'entre eux ont pris la route de l'exode pour fuir l'armée allemande dès 1940. Témoignage.

Quand la guerre est déclarée en 1939, Madeleine Sédilot n'a que 8 ans et vit avec ses parents et ses 5 frères et sœurs quartier Lalanne, rue Lucien Boxstaël. Aujourd'hui, du haut de ses 92 ans, Madeleine, le regard clair et pétillant, a gardé sa mémoire intacte et revient sur cette période : « au tout début de la guerre, mon père a préparé la carriole avec du linge et de la nourriture et sans rien dire, nous sommes partis. Nous ne sommes pas allés bien loin. La roue de notre chariot a cassé à l'entrée de Franconville et nous sommes rentrés. Mon père a construit un trou au fond du jardin avec un toit en tôle et nous allions nous réfugier dedans à chaque sirène. Je me souviens surtout que nous avons froid, nous dormions à cinq dans la même pièce. Il n'y avait pas de chauffage et des stalactites pendaient des fenêtres. Nous avions faim aussi et étions tous soumis au rationnement avec la mise en place de tickets. Très vite sont apparues les premières cartes individuelles

d'alimentation demandées par les Allemands, pour le fromage, la viande et le pain. J'allais à Beauchamp chercher le pain. La population était classée par catégories et chacun recevait une portion de nourriture journalière adaptée à son âge. Il y avait aussi un Monsieur qui vendait des denrées au marché noir mais les prix restaient très élevés et nous n'avions pas d'argent. Dans le lotissement Lalanne, seules 4 familles sont restées pendant toute la durée de la guerre. Nous nous connaissons tous et sortions dans la rue pour discuter. A Montigny, rien n'a été démoli. Les Allemands vivaient dans l'école en bois, avenue Fernand-Bommelle. Nous cohabitons avec eux. Quand la fin de la guerre a été déclarée, nous avons été dansés au café le Cordon bleu (l'actuel restaurant Le Palmier, boulevard Bordier) pour fêter la Libération ». Près de huit décennies plus tard, Madeleine habite toujours à Montigny, rue Lucien Boxstaël, dans un environnement qui a totalement changé.



Morts pour la France

Nous célébrons le 8 mai 2023 le 78^e anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale. Une cérémonie commémorative a lieu chaque année (à 11h, place de la Libération) pour rendre hommage à ces soldats qui se sont battus pour la France. Leur nom est inscrit sur le monument aux morts, place de la Libération. Ils sont 11. Ne les oublions pas.



La carte de vêtements de Madeleine Sédilot pendant la guerre.



Dans le prochain numéro... Retrouver "l'histoire agricole" de la commune. Vous avez des photos ou des documents sur ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Gestion financière raisonnée pour projets ambitieux

Le dernier conseil municipal, principalement consacré au budget 2023, a confirmé l'engagement de la municipalité à s'inscrire dans une gestion financière rigoureuse, alliant maîtrise des dépenses et un niveau d'investissement important (16 millions d'euros), sans augmenter les taux d'imposition communaux.

Faute d'y trouver à redire, l'opposition municipale, n'ayant fait aucune remarque sur le budget, s'étonne que la ville ait à payer une indemnité d'éviction au gérant du « Café de la Poste », destiné à être démolé dans le cadre du projet de rénovation du village dont le chantier (logements et commerces de proximité) va débuter prochainement. Or, il est mensonger de laisser croire qu'en attendant la fin du bail dans 2 ans aucune indemnité ne lui aurait été due mais aussi d'insinuer que cette indemnité ne se calcule qu'en fonction du chiffre d'affaire. Pousser l'exagération à évoquer les années 2020 et 2021, en pleine pandémie, comme étant des années pouvant illustrer le chiffre d'affaires moyen de ce commerce, c'est un peu fort. C'est sur la base de l'avis des Domaines (service indépendant de l'Etat chargé de déterminer des valeurs foncières) qu'a été fixé le montant de l'indemnité à 270 000 euros (qui intègre aussi les frais de travaux, de déménagement...). Cette somme est couverte par la vente du terrain de la rue de la Poste, qui appartenait à la ville.

Cette délibération a permis une nouvelle fois à l'opposition de s'illustrer par une hostilité permanente et de principe, faites de critiques non constructives et de votes négatifs au Conseil, sur tous projets d'amélioration du cadre de vie. Pourtant, le village va se transformer positivement avec l'ajout de 2 cellules commerciales, une voirie rénovée, des places de stationnement, des plantations d'arbres et l'ouverture du bois des Feuillantines.

Décidément le changement de leader dans l'opposition municipale n'a rien changé. Toujours la même stratégie : le dénigrement et l'opposition systématique !

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Comment l'argent de nos impôts est gaspillé par la majorité municipale.

Jeudi 6 avril, lors du conseil municipal, nous nous sommes fermement opposés à une délibération totalement incohérente. En effet, à l'heure où chaque euro dépensé compte, où les crises économiques se succèdent, nous devons être extrêmement vigilants sur chacune de nos dépenses !

Or la majorité municipale a fait le choix de gaspiller 270 000 euros pour rompre par anticipation le bail d'un commerçant, afin de pouvoir construire de nouveaux logements sur l'emplacement de ce commerce. Pourtant son bail arrive à échéance en mars 2025, soit dans deux ans seulement !

De plus, ce commerce est en perte d'activité. Son chiffre d'affaires 2021 n'est que de 5000 € et cette entreprise perd de l'argent annuellement. La décision de la mairie paraît donc totalement irréfléchie et constitue un gaspillage financier !

270 000 €, c'est 54 fois le chiffre d'affaires de ce commerçant, ou 200 fois le SMIC !

Cette somme aurait pu être utilisée pour soutenir les plus démunis, accompagner les associations ou encore participer au financement d'un équipement public... Cette dépense est tout simplement inacceptable.

Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour Montigny présidé par Manuela Melo

Etat Civil

Naissances

Akkouche Kayan
Basal Shreya
Barry Boubakar
Brégère Aaron
Doutau Wesley
El Gharbaoui Saja
Habeb Mohamed Lûqman
Konaté Founé
Live Thu Hong Laura
Masanka Fuentes Emma
Mourgues Melyana
Slimani Jibril
Souaré Aboubakr

Mariages

Fridjine Mahel et Baxter Lisa
Hevi-Doglan Maxime
et Ajavon Kavi

Décès

Cabrita Josiane
De Oliveira Maria épouse
Rodrigues Varanda
Delafontaine Jacqueline,
veuve Dufour
Derhore Jean
Dive Stéphane
Legrand Gérard
Mauvoisin Jean
Perkowski Guy
Rana Poonam
épouse Chaudhry
Seegoolam Danessoir
épouse Liow How
Seignier Ghislaine
veuve Hirel
Thermidor Marie
épouse Vaumeron

A SAVOIR

DEVENEZ JEUNE SAPEUR-POMPIER

Pas besoin d'être adulte pour se former au métier de soldat du feu. Il est possible d'entrer chez les Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) dès l'âge de 13 ans. Comme chaque année, la section des JSP du centre d'incendie et de secours de Montigny recrute. La formation se déroule tous les mercredis. A l'issue de cette formation de 4 ans, les jeunes présentent le brevet national de JSP, validant ainsi leur cursus. Nombre d'entre eux viennent ensuite renforcer les rangs des centres de secours du département en qualité de sapeur-pompier volontaire.

Si vous êtes intéressés, envoyez un CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :
Centre de secours, section JSP, 56 rue Jacques Verniol, 95370 Montigny-lès-Cormeilles.

LUTTE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES

Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, et les 14 autres maires de la communauté d'agglomération Val Paris ont adressé un courrier il y a quelques semaines au ministre des Transports, accompagné de mesures visant à réduire le bruit et la pollution liés au transport aérien autour de l'aéroport Paris – Charles-de-Gaulle : le recours accru à des approches face à l'ouest ; l'usage en journée de la procédure Z (une trajectoire qui implique une altération de cap vers le nord pour éviter les zones habitées) ; une meilleure adéquation entre la piste assignée et la direction du départ ; l'adaptation des trajectoires d'approche au trafic ; et rendre obligatoire le kit de retrofit pour les Airbus A320 afin de transformer les avions existants en modèles à hydrogène. Les élus appellent le ministre à s'appuyer les réalités vécues par les populations et sur les exemples concrets venus de l'étranger afin de trouver un juste équilibre entre les intérêts des exploitants et la santé des populations.

ZONE BLEUE

Pour rappel, sur les zones bleues de la Ville, le stationnement est gratuit mais limité dans le temps et cette durée maximum diffère selon la zone de stationnement :



- 2h parking Picasso,
- 30 min. rue de Verdun,
- 15min. rue Simone Veil,
- 15min. rue de la gare.

Par ailleurs, la pose du disque bleu, indiquant votre heure d'arrivée, est obligatoire. En cas d'infraction, l'amende s'élève à 35 euros.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

PONT DE L'ASCENSION

Pour rappel, vendredi 19 mai, les groupes scolaires et les centres de loisirs seront fermés en raison du pont de l'Ascension, accordé par l'Education nationale.

Renseignement au 01 30 26 30 26.

RAPPEL DES NUMÉROS DE LA POLICE

La police nationale rappelle que le « 17 » est le numéro à composer (24h/24 et 7j/7) pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police, non pas pour obtenir des renseignements administratifs. Ne raccrochez pas si vous êtes mis en attente, indiquez votre nom, adresse et n° de téléphone. Tous les appels sont enregistrés. Pour contacter la police municipale, dont le rôle est d'assurer l'ordre, la sûreté et la salubrité publique, vous pouvez composer le 01 30 26 30 82 du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h. La police intercommunale prend le relai en soirée, tous les jours de 18h et jusqu'à 4h. Elle dispose des mêmes missions que la police municipale et est joignable au 01 34 44 82 82.

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

Afin de moderniser le réseau de distribution, Enedis vous informe que des coupures de courant pourront avoir lieu jeudi 11 mai 2023 de 9h à 15h dans les quartiers ou lieux dits suivant : 3 au 9, 4 au 10 allée COROT ; 17 au 37, 41, 8, 14 au 44, 29B, 27B, 25B, 35B av DES FAUVETTES ; 13 Avenue DES CLAIRS CHENES ; 31, 39 Avenue DES FAUVETTES ; 19 au 23, 22 au 28 allée WATTEAU ; 11, 27 av DES CLAIRS CHENES. Enedis recommande de débrancher avant l'heure de coupure indiquée les appareils sensibles et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Autre moyen de rester informés des principales actualités de la Ville, abonnez-vous à la page Facebook de la Ville (Mairie de Montigny-lès-Cormeilles). Depuis quelques semaines, la Ville dispose également d'une page Instagram ([montigny_les_cormeilles](https://www.instagram.com/montigny_les_cormeilles/)), n'hésitez pas à « liker » les photos de la ville et à partager les vôtres en utilisant le hashtag #montigny95 !

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous souhaitez ne rien manquer des événements de la commune ? Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez simplement votre adresse e-mail tout en bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

Bon d'achats
à gagner

CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS

INSCRIPTION
GRATUITE
JUSQU'AU 31 MAI
2023



+ D'INFOS :
MONTIGNY95.FR

*Vous aimez
les fleurs
et vous avez
la main verte ?*

**Participez
au concours !**

